



C. CHÂTEL CENSOIR



Invitation

REUNION PUBLIQUE

Samedi 28 septembre 2019 à 11h00

Depuis plusieurs mois, les voyageurs qui montent dans le train à Châtel-Censoir sans titre de transport, comme ceux des villages alentours, sont passibles d'une amende de 50€. Comment une décision aussi injuste a-t-elle pu être prise alors même que dans cette gare, il n'existe pas de guichet ni de distributeur ? Jusqu'en 2015, il existait des distributeurs (à bord des trains). Ils ont été supprimés !

Il ne suffit plus de se signaler auprès du contrôleur pour être régularisé comme auparavant. Il faut avoir pris son billet sur Internet et l'avoir imprimé...Mais nous sommes des centaines, à Châtel et ailleurs, à être dans une situation qui nous empêche ! Parce que nous n'avons pas accès à Internet, ou bien parce que nous ne disposons pas d'imprimante, ou encore parce que nous ne savons pas utiliser un Smartphone !

Dans notre région Bourgogne Franche-Comté, selon les départements, ce sont entre 18 et 22% de la population qui sont déconnectés, parce que soit sans équipement, soit sans abonnement, soit sans maîtrise du fonctionnement. Les personnes âgées représentent 66% de celles qui sont les plus éloignées du numérique et plus de la moitié (55%) des plus de 70 ans n'ont pas d'accès à Internet chez eux. Alors qu'on en juge : à Châtel-Censoir, c'est 37,4% de la population qui a plus de 65 ans. A Coulanges-sur-Yonne, c'est 36,1% ; à Mailly-la-Ville, c'est 28,9% ; à Clamecy, c'est 28,5%. Autant de bourgs qui sont des gares de la ligne de TER et qui souffrent du même problème (à Clamecy, il existe certes un guichet, mais avec des horaires très restreints). Cette proportion d'un gros tiers de la population est la même dans les villages aux alentours.

Nous refusons de nous résigner à cette situation. C'est pourquoi nous voulons engager une action afin que la région et la SNCF mettent en place des moyens et des solutions pour que toute la population puisse se procurer des titres de transport – **la population veut payer des billets, pas des amendes !**

En parallèle, le service promis par la région en 2015 se dégrade de plus en plus avec des temps de parcours qui augmentent d'année en année sans raisons techniques réelles. Il convient donc d'agir !

C'est afin de coordonner nos informations et nos démarches que nous vous invitons à une **réunion publique le samedi 28 septembre à 11h00 à Châtel-Censoir** (lieu : salle des associations au 37, rue Cotteau derrière le bâtiment Bruno Faure).

Très cordialement

Olivier Maguet

Président de l'association
C.Châtel-Censoir

Cédric Journeau

Président régional de la
Fédération Nationale des
Associations d'Usagers
des Transports (**FNAUT**)

Michel Belin

Président de l'association
Rail Vaux d'Yonne

A l'issue de la réunion, vous vous proposons de donner une information à la presse.

Contact : Richard Dethyre (C.ChâtelCensoir) ☎ 06 34 12 39 45 ✉ richard.dethyre@gmail.com